

2024

RAPPORT

PRIX ET QUALITÉ DU SERVICE
PUBLIC DE GESTION DES
DÉCHETS MÉNAGERS ET ASSIMILÉS



TABLE DES MATIÈRES

Préambule.....	p.3
----------------	-----

1

PARTIE #1

Indicateurs Techniques

Collecte des déchets ménagers.....	p.4
Traitement des déchets ménagers.....	p.7
Moyens de pré-collecte.....	p.11

2

PARTIE #2

Collecte et traitement : chiffres Clés

Ordures ménagères Résiduelles (OMR).....	p.12
Déchets Ménagers Recyclables (DMR).....	p.12
Verre.....	p.13
Évolution des tonnages.....	p.13

3

PARTIE #3

Indicateurs Financiers

Dépenses : les chiffres clés.....	p.14
Recettes : les chiffres clés.....	p.15
Récapitulatif Dépenses & Recettes.....	p.18

PRÉAMBULE

La Loi Barnier (Loi n° 95-101 du 2/02/1995), relative au renforcement de la protection de l'environnement met l'accent sur la transparence et l'information des usagers.

Vu les articles L 2224-17-1 et D 2224-1 du CGCT,

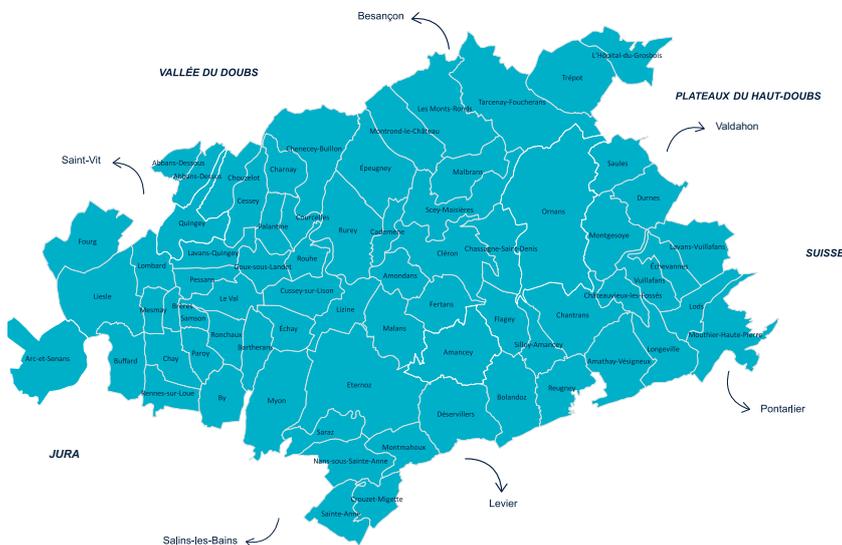
Vu le décret 2015-1827 du 30/12/2015 rendant obligatoire la rédaction d'un rapport annuel sur le prix et la qualité de service public d'élimination des déchets par la structure compétente en la matière,

Dans cet objectif, chaque maire doit présenter "un rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets ménagers" avant une mise à disposition du public.



INDICATEURS TECHNIQUES

Collecte des déchets ménagers



TERRITOIRE DESSERVI

La Communauté de Communes Loue Lison compte 72 communes membres.

Cela représente 13 678 foyers dotés pour une population totale de 25 811 habitants.

Organisation des collectes

Collecte des OMR et DMR

En porte à porte et en apport volontaire

La collecte des Ordures Ménagères Résiduelles (OMR) est effectuée par un prestataire de service :

- La société ÉcoDéchets Environnement (Lyon 69, dépôt à Tarcenay-Foucherans) jusqu'au 31 juillet 2024 (date de sa liquidation judiciaire), puis la société SEPUR (Thiverval-Grignon 78, dépôt à Tarcenay-Foucherans) à compter du 1er août 2024.
- La collecte des Déchets Ménagers Résiduels (DMR) est effectuée par la société NICOLLIN (St Fons 69, dépôt à Corcelles-Ferrières).

Pour les OMR (bac gris) : 1 fois par semaine

Pour les DMR (bac jaune) : 1 fois tous les 15 jours sauf Ornans 1 fois par semaine

OMR et DMR : 7 duos de colonnes semi-enterrées et 8 duos de cache-conteneurs sont présents sur les communes d'Ornans, Mouthier-Haute-Pierre, Vuillafans et Montgesoye. Ils sont collectés par la société Wetzels avec une périodicité de 1 semaine à 15 jours.

COLLECTE DU VERRE EN APPORT VOLONTAIRE

VERRE : 143 colonnes à verre sont réparties sur les 72 communes.

La collecte est effectuée par un prestataire de service, la société WETZEL (Montrond-le-Château) avec une périodicité de 15 jours à 3 semaines.

Collecte des encombrants

Sur inscription pour toutes les communes. Cette prestation est réalisée par l'association TRI de Quingey

Mise à disposition du broyeur aux communes

La collectivité a souhaité agir sur la quantité de déchets verts apportés en éco-centre en proposant aux communes de la CCLL la mise à disposition d'un broyeur de végétaux.

Cela se fait par la signature d'une convention entre la commune utilisatrice et la CCLL.

Le tarif de la location se compose d'une part fixe correspondant à la prise en charge (50€) et d'une part calculée par heure d'utilisation (30€).

Ce broyeur peut traiter toutes branches d'un diamètre inférieur ou égal à 12 cm, avec ou sans feuilles résultant de la taille de haies ou de l'élagage.

Les communes utilisatrices en 2024 : Charnay, Tarcenay-Foucherans, Chenecey-Buillon, Amancey, Lods, Buffard, Mesmay l'ont utilisé pour un total de 58h soit environ 200m³ de broyat.



Appui au nettoyage de printemps dans les communes

Une trentaine de communes et d'associations font appel à la CCLL pour l'organisation des nettoyages de printemps.



**GRAND NETTOYAGE
DE PRINTEMPS**
dans votre commune

RDV LEh
place de la mairie àh
Inscription en mairie

LE JOUR-J, n'oubliez pas vos gants et votre gilet de sécurité
(sacs poubelle fournis)

en partenariat avec la Communauté de communes Loue Lison

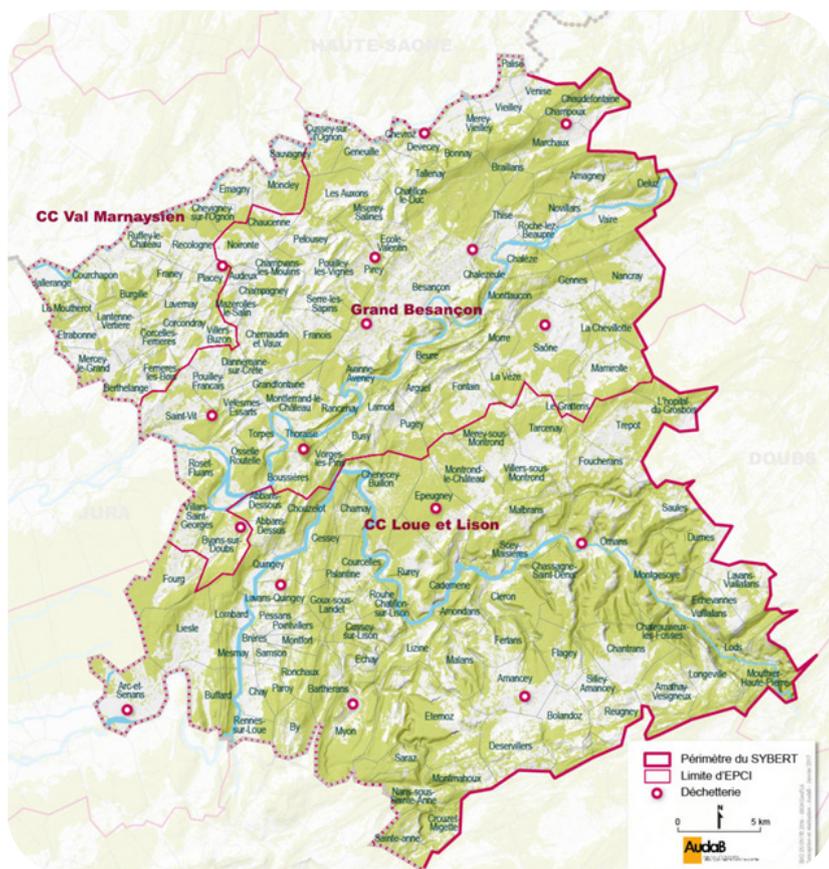
Appui CCLL pour votre Nettoyage :

- Fourniture sacs jaunes
- Organisation ramassage sacs jaunes/noirs et bacs
- Préparation passage déchetterie (badge collectivité)
- Entrée Nautilou offerte pour les -18 ans

Besoins préalables (7-10 jours avant)

- Date du nettoyage
- Écocentre choisi
- Lieu regroupement déchets

Traitement des déchets ménagers



TERRITOIRE DESSERVI

La Communauté de Communes Loue Lison a transféré sa compétence **TRAITEMENT DES DECHETS MENAGERS** au Syndicat mixte de Besançon et de sa Région pour le Traitement des déchets : le SYBERT

Créé par arrêté préfectoral du 01/09/1999, le SYBERT est compétent pour le traitement des déchets ménagers et assimilés, la gestion des déchetteries (haut et bas de quai) pour 230 092 habitants répartis sur 161 communes.



Principales missions du SYBERT

Le SYBERT facture des contributions à la tonne et à l'habitant. En 2024, ces contributions sont exonérées de TVA.

Contribution aux frais administratifs : 3€/habitant

Incinération des ordures ménagères résiduelles

Unité de valorisation énergétique

Contribution = 153 €/tonne

Taxe Générale sur les Activités Polluantes (TGAP) : 14 € la tonne pour les OMR et 7 € pour les refus de tri

Édifiée à Planoise dans les années 1970, l'usine d'incinération est gérée par le SYBERT depuis janvier 2004.

Depuis le 1^{er} janvier 2022, elle dispose d'une seule ligne d'incinération en fonctionnement suite à la fermeture de la ligne de 1976 fin 2021. Le four restant a été mis en service en 2002 avec une **capacité de 4 t/h** : capacité annuelle de **40 000 t/an**.

En 2024, **33 205 t de déchets** ont été traités dont **4 025 t** de refus de tri.

L'énergie thermique produite par l'usine d'incinération représente 35 à 40 % des besoins en énergie du réseau de chauffage urbain de Besançon (Hôpital Minjoz, Quartier de Planoise).

Tri des recyclables

Pôle de valorisation des déchets

Contribution : 135 €/tonne

L'ensemble des déchets de nos bacs jaunes est livré au centre de tri (PVD) du SYBERT à Besançon.

Ce dernier a été mis en service en mars 2012 et possède une capacité de **20 000 t/an**.

En 2024 **15 459t tonnes d'emballages et papiers** y ont été livrées. Représentant **11 001 t de matières sortantes** et **4 458 t de refus de tri + freinte** (perte eau + poussières).

Après le tri des différents matériaux et conditionnement en balles, les déchets sont envoyés dans leur filière de recyclage respective :

Les journaux, revues et magazines sont envoyés dans des papeteries dans les Vosges (88), dans l'Aube (10) et dans le Doubs (25),

Les gros de magasin (papiers restants) sont envoyés dans des papeteries dans le Doubs (25),

Les cartons, cartonnettes et emballages pour liquides alimentaires sont livrés la Cartonnerie de Novillars, dans le Doubs (25), dans les Vosges (88) ou en Italie pour y être recyclés,

Les plastiques ont été envoyés par type dans des usines de recyclage à Sainte Marie La Blanche (21), à Pont d'Ain (01) et à Colmar (68),

L'acier a été livré en Espagne et l'aluminium à Compiègne (60).

En complément, **8 048 t de verre** issu des collectes des **Points d'Apport Volontaire (PAV)** des trois adhérents ont été stockées avant d'être envoyées à VERRALIA (71).

Coût du transfert : 6 €/tonne

Installation de tri massification (ITM)

Les encombrants, issus des éco-centres, sont acheminés à l'installation de tri massification (ITM) du centre du tri tandis que les autres flux sont dirigés vers les filières de recyclage correspondantes. Cette installation a été mise en service en juillet 2015.

En 2024, **3 137 t d'encombrants** ont été valorisées et dirigées vers des filières de recyclages, de valorisation énergétique ou de stockage.

99 % des encombrants collectés en éco-centre ont pu être valorisés (incinération ou recyclage).



Gestion des éco-centres (dechetteries)

Contribution : 23.50 €/habitant

16 éco-centres sont présents sur le territoire du SYBERT dont 6 sur le territoire de la CCLL :

Ornans, Amancey, Lavans-Quingey, Arc-et-Senans, Épeugney et Myon.

À Ornans, une déchetterie provisoire est accessible pour les particuliers uniquement, à proximité immédiate de l'ancienne déchetterie (rue des Épenottes dans la zone industrielle de Noirichaud).

Y sont acceptés :

- Gravats inertes
- Déchets de chantier
- Déchets dangereux ménagers
- Cartons, ferrailles
- Incinérables



Solutions de substitution :

- Dans l'un des 15 autres éco-centre du SYBERT.
- À Emmaüs Ornans pour le mobilier, les déchets électriques et électroniques, la ressourcerie.
- À la déchetterie de Saint-Gorgon-Main pour les habitants des communes de Mouthier Haute-Pierre, Montgesoye, Vuillafans, Durnes, Lavans-Vuillafans, Échevannes et Lods.

Une convention SYBERT / CC Portes du Haut Doubs permet aux habitants de l'Hôpital-du-Grosbois, Lavans-Vuillafans, Échevannes, Durnes, Saules et Bonnevaux-le-Prieuré d'accéder aux éco-centres de Valdahon ou Bouclans.

Le projet d'aménagement de l'écocentre d'Ornans

Dernières autorisations obtenues en juin 2024.

Le SYBERT porte le projet de travaux, la consultation des entreprises a été lancée en fin d'année 2024.

La CCLL a la charge de la partie accessibilité et viabilisation du site en partenariat avec la commune d'Ornans. La consultation des entreprises pour réaliser ces travaux a eu lieu en novembre 2024. A l'issue, la commission d'appel d'offres (CAO) a attribué les travaux au groupement MOUROT BONNEFOY pour un montant total de 500 000 € HT.

Prévention

Contribution : 1.30 €/habitant

Le Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA) a pour objectif d'éviter la production de déchets par la prévention et le réemploi.

La Commission Consultative d'Élaboration et de Suivi propose un plan d'actions ambitieux, le PLPDMA 2021-2026. Il couvre 8 axes et comporte 30 actions :

Axe 1 : consommation responsable

Axe 5 : sensibilisation à la prévention des déchets

Axe 2 : textiles sanitaires

Axe 6 : réemploi/ réparation

Axe 3 : gaspillage alimentaire

Axe 7 : déchets des professionnels

Axe 4 : déchets verts et biodéchets

Axe 8 : déchets marins

Le PLPDMA du SYBERT a été adopté par les membres du Comité Syndical le 30 novembre 2021.

Compostage des déchets organiques

Contribution : 2.10 €/habitant

Outre le compostage des déchets verts déposés dans ses éco-centres, le SYBERT mène chaque année une opération d'incitation au compostage collectif et individuel en proposant aux ménages des composteurs à des tarifs préférentiels d'achat. En 2024, **1008 composteurs** ont été vendus par le SYBERT dont **255 sur le territoire Loue Lison**.



Communauté de Communes Loue Lison
7 rue Edmond Baublé - 25290 ORNANS
03 81 57 16 33 - www.cclouelison.fr

Je commande un composteur

Des ventes de composteurs individuels sont organisées toute l'année par la communauté de communes Loue Lison, à destination de ses habitants. Des formations gratuites au compostage sont régulièrement proposées par le SYBERT à Besançon.

- Modèle en bois de 300 litres**
- Taille : H 84 x L 65 x P 84 cm
- Tarif : 30 euros
- Modèle en bois de 570 litres**
- Taille : H 84 x L 85 x P 99 cm
- Tarif : 40 euros
- Lambrique composteur 48 litres**
- Taille : H 40 x diam. 47
- Tarif : 52 euros
- Aérateur de compost**
- Tarif : 15 euros

Service Gestion des Déchets
03 81 57 16 70 ou 03 81 63 84 63 - service.dechets@cclouelison.fr

Plus d'informations sur le compostage sur sybert.fr

Compostage collectif ou de village :

34 composteurs en pied d'immeuble et 15 sites de compostages partagés ont été installés dont 3 sur le territoire Loue Lison : Ornans, Montrond-le-Château et Quingey.

COMPOSTER DANS VOTRE QUARTIER, c'est désormais possible !

Le SYBERT et la commune d'Ornans mettent à votre disposition un site de compostage de village, situé rue du Stade à Ornans.

Site réservé aux personnes habitant en appartement ou n'ayant pas de possibilité de composter à domicile.



Accessible 24h/24, APRÈS inscription.

Code du cadenas et bio-seau remis lors de l'inscription.

Contactez nous du lundi au vendredi, de 8h30 à 16h30. compostage@sybert.fr 03 81 87 85 24

Plus d'informations sur sybert.fr



Site de compostage collectif d'Ornans



Site de compostage collectif de Montrond-le-château



Site de compostage collectif de Quingey

Pour plus d'informations, se reporter au Rapport Annuel 2024 du SYBERT, disponible sur sybert.fr

Moyens de pré-collecte

Le service déchets de la CCLL comporte 3 agents et un responsable soit 3.20 ETP.

Deux agents sont chargés de la gestion des **13 678 abonnements actifs** et du suivi des marchés de collecte. Elles gèrent la partie administrative en lien avec les usagers, les élus, les services de la comptabilité, les prestataires de collecte, les fournisseurs, le SYBERT, CITEO, l'ADEME, L'ASCOMADE ...

Un agent gère principalement les stocks, les mouvements de bacs (dotations, retraits, échanges) les réparations et les livraisons de composteurs au domicile des usagers.

En 2024, **1 058 dotations** et **855 retraits de bacs** ont été effectués ainsi que **255 livraisons de composteurs**.

Cet agent est également chargé de la logistique de la mise à disposition du broyeur aux communes. Le local de stockage principal des bacs et des composteurs se situe rue de la Source à Tarcenay-Foucherans.

La commune de Montgesoye met également à disposition de la CCLL une plateforme principalement utilisée pour stocker les bacs destinés aux évènements.

Outre la gestion des mouvements des bacs des particuliers, professionnels, associations et administrations, la CCLL participe également au bon déroulement de la gestion des déchets des manifestations en proposant une mise à disposition de bacs prévus à cet effet.

L'année dernière, environ **60 manifestations** ont eu lieu avec l'**appui de la collectivité**.

L'agent en charge est équipé d'un utilitaire qui a effectué **21 365 km** au cours de cette année.



COLLECTE ET TRAITEMENT : CHIFFRES CLÉS

Ordures Ménagères Résiduelles (OMR)

Tonnages :

2 406 tonnes d'OMR ont été collectées en 2024 (-3 %)

Environ 130 000 bacs gris (80L, 120L, 140, 240L, 360L, 660L et 770L) ont été collectés par les équipages chauffeurs/ripeurs de la société ÉcoDéchets Environnement jusqu'au 31 juillet 2024 puis par la société SEPUR à compter du 1^{er} août.

9 tournées hebdomadaires sont effectuées par deux Bennes à Ordures Ménagères (BOM) avec un tonnage moyen de 7.2 t par BOM ainsi qu'une collecte spéciale en véhicule adapté pour les voies étroites inaccessibles au camion, soit 70 000 km effectués en 2024.

Les colonnes semi-enterrées d'Ornans, Montgesoye et Vuillafans sont collectées en camion-grue par la société Willy Wetzel.

Côuts :

Déchets entrants	Produits sortants
Ordures ménagères résiduelles : 2 406 t Refus de tri : 413.20 t	Métaux ferreux : 20.59 t
	Métaux non ferreux : 3.37 t
	Mâchefers : 398.51 t
	REFIOM : 73.6 t
	Énergie thermique : 4 211 MWh
	Énergie électrique : 322.25 MWh

Déchets Ménagers Recyclables (DMR)

Tonnages :

1 536 tonnes de DMR ont été collectées en 2024 (tonnage en baisse de 3.67 %).

Environ 320 000 bacs jaunes (80L, 120L, 140, 240L, 360L, 660L et 770L) ont été collectés par les équipages chauffeurs / ripeurs de la société Nicollin.

8 à 9 tournées hebdomadaires sont effectuées par trois camions avec un tonnage moyen de 3.2 t par BOM ainsi qu'une collecte spéciale en véhicule adapté pour les voies étroites inaccessibles au camion, soit 65 000 km effectués en 2024.

Les colonnes semi-enterrées d'Ornans, Montgesoye et Vuillafans sont collectées en camion-grue par la société Willy Wetzel.

Coûts :

Déchets entrants	Produits sortants
Déchets ménagers recyclables : 1 536 t	Plastiques : 210.31 t
	Cartons & briques alimentaires : 333.49 t
Dont refus de tri : 413.20 t	Papiers : 497 t
	Emballages en Acier & Alu : 69.25 t
	TOTAL : 1 110.05 TONNES

Verre

Exclusivement collecté en PAV par la société W. WETZEL, le tonnage moyen de verre apporté par le camion au centre de tri est de **10 t/benne**.

En 2024, **1 253 t** ont été acheminées au centre de tri.



Évolution des tonnages

	OMR	DMR	Verre	Déchèteries
2014	3 098	1 182	1 170	6 624
2015	3 125	1 182	1 190	6 956
2016	3 049	1 328	1 237	7 440
2017	2 949	1 476	1 226	7 486
2018	2 867	1 546	1 304	7 111
2019	2 725	1 551	1 204	7 952
2020	2 648	1 588	1 279	7 028
2021	2 689	1 654	1 242	6 418
2022	2 628	1 605	1 299	5 474
2023	2 482	1 546	1 266	5 794
2024	2 406	1 536	1 253	6 126

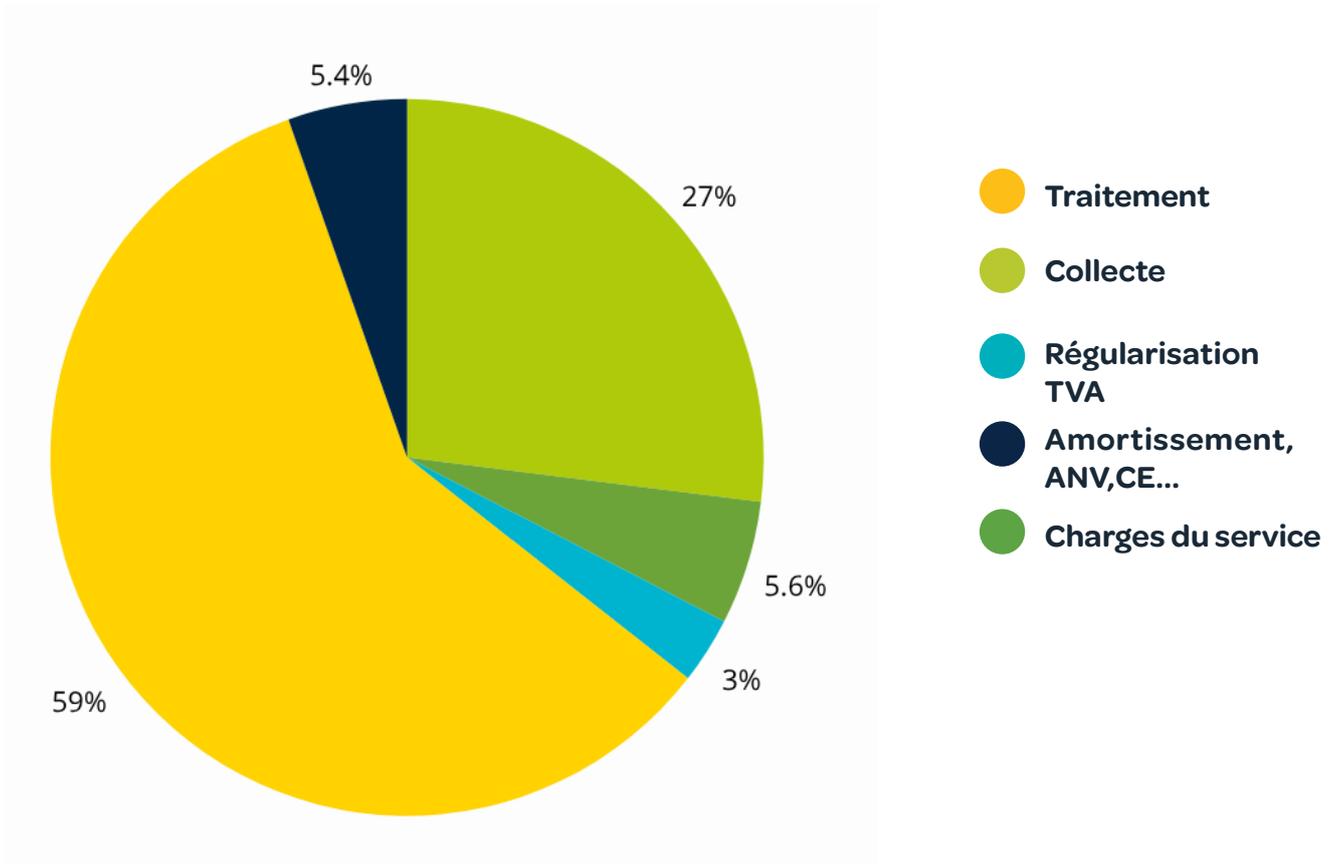


INDICATEURS FINANCIERS

Dépenses : chiffres clés

Collecte : 780 722 €	OMR <i>Société Écodéchets Environnement</i>	PAP et PAV	461 879 €	463 349 €	
		Benne Ornans	1 470 €		
		DMR <i>Société NICOLLIN</i>	PAP et PAV	236 606 €	
		Verre <i>Société WETZEL</i>	PAV	51 292 €	
		Encombrants <i>Association TRI</i>	Sur inscription	29 475 €	
Traitement (SYBERT) : 1 706 258 €	Centre de tri	Rattachement des charges	65 500 €	274 514 €	
		DMR + transport	201 485 €		
		Verre	7 529 €		
	Incinération (TGAP comprise)	OMR + refus	438 801 €		
		Rattachement des charges	126 000 €		
	Contributions SY-BERT	Écocentres	595 443 €	782 943 €	
		Administration	76 014 €		
		Valorisation organique	53 209 €		
		Prévention	58 277 €		
	Rattachement des charges	Régularisation TVA	84 000 €		
Achat composteurs			9 440 €		
Charges du service : 172 752 €	Communication		4 783 €	172 752 €	
	Administration		9 410 €		
	Matériel/Stockage		36 218 €		
	Salaires techniciens		122 332 €		
Amortissements	33 249 €	156 724 €			
Admissions en non-valeur (ANV)	80 181 €				
Dégrèvements	6 541 €				
Créances éteintes (CE)	2 168 €				
Titres annulés	1 585 €				
Provisions dépréciation comptes tiers	33 000 €				
TOTAL GENERAL			2 816 456 €		

Répartition des dépenses



Recettes : chiffres clés

La Communauté de Communes facture une **Redevance Incitative** (RI) basée sur le volume des bacs et le nombre de présentations à la collecte.

Ce mode de calcul s'applique aux bacs gris (abonnement et levées) et aux bacs jaunes (abonnement).

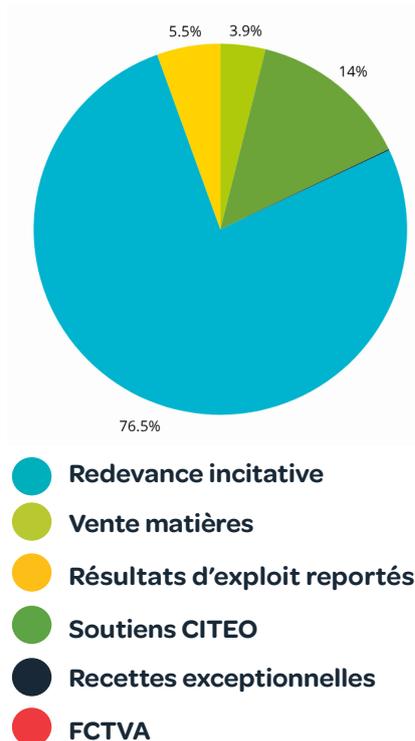
Pour rappel :

La part fixe comprend la collecte et le traitement des ordures ménagères, des emballages recyclables, du verre, des encombrants, l'accès en écocentre, les contributions SYBERT et les charges de service.

La part variable correspond aux levées supérieures à 12 levées / an du bac gris OMR.

Répartition des recettes

Nature du financement	Recettes
Redevance Incitative	2 197 847 €
Vente Matières	113 322 €
Soutiens CITEO	401 685 €
Produits exceptionnels	1 887 €
Résultats d'exploitation reportés	158 393 €
TOTAL	2 873 135 €



Récapitulatif

DÉPENSES		RECETTES	
Collecte	780 722 €	Redevance incitative	2 197 847 €
Traitement	1 706 258 €	Ventes matières	113 322 €
Charges du service	172 752 €	Soutiens CITEO	401 685 €
Amortissements, ANV, Créances éteintes, Dégrèvements et rattachement des charges	156 724 €	Produits exceptionnels	1 887 €
		Résultats d'exploitation reportés	158 393 €
TOTAL DÉPENSES	2 816 456 €	TOTAL RECETTES	2 873 135 €

Grilles tarifaires 2024 :

REDEVANCE INCITATIVE CC LOUE LISON A PARTIR DU 01/01/2024

GRILLE DE TARIFICATION annuelle pour les particuliers					
Foyers dotés en bacs roulants ou en clé					
Volume du bac (l)		Part fixe annuelle (incluant 12 levées ou 36 dépôts d'ordures ménagères)	Part variable (prix unitaire d'une levée ou d'un dépôt d'ordures ménagères)	dont part des recyclables	
Bac (levée)	80	116,00 €	3,30 €	10,00€ pour un bac de 120l ou 240l	
	120	181,00 €	4,90 €		
	140	191,50 €	5,80 €		
	240	328,00 €	9,95 €		
Mode d'accès aux PAV	90	114,50 €	1,20 €	10,00 €	
Foyers dotés en bacs recyclables					
Volume du bac (l)		Part fixe annuelle	Sur demande dûment justifiée et après validation de la CCLL		
Bac des recyclables		360	15,00 €		

Foyers dotés en sacs prépayés (Liste exhaustive)	
Type de sacs	Tarifs
Part fixe annuelle incluant la dotation de base (2 rouleaux de 25 sacs OM Rouge 30L par an)	108,00 €
Dont sacs pour les emballages recyclables (2 rouleaux de 25 sacs jaune 50L par an)	10,00 €
Rouleau supplémentaire ordures ménagères	31,40 €

GRILLE DE TARIFICATION annuelle pour les bâtiments collectifs					
Volume du bac (l)		Part fixe annuelle (incluant 12 levées ou 36 dépôts d'ordures ménagères)	Part variable (prix unitaire d'une levée ou d'un dépôt d'ordures ménagères)	dont bac jaune	
Bac (levée)	120			10,00 €	
	240	668,00 €	9,95 €	10,00 €	
	360	993,50 €	15,00 €	15,00 €	
	660*	1 807,00 €	27,50 €	27,50 €	
	770	2 105,00 €	32,10 €	32,10 €	
	1000*	2 728,00 €	47,75 €	42,00 €	

GRILLE DE TARIFICATION annuelle pour les administrations, professionnels et associations					
Volume du bac (l)		Part fixe annuelle (incluant 12 levées ou 36 dépôts d'ordures ménagères)	Part variable (prix unitaire d'une levée ou d'un dépôt d'ordures ménagères)	Bac jaune	
Bac (levée)	80	94,30 €	3,40 €		
	120	141,15 €	5,00 €	10,00 €	
	140	165 €	5,90 €		
	240	281 €	10,15 €	10,00 €	
	360	419,10 €	15,30 €	15,00 €	
	660*	763,55 €	28,00 €	27,50 €	
	770	890,00 €	32,70 €	32,10 €	
	1000*	1 153,80 €	42,50 €	42,00 €	
Mode d'accès aux PAV	90	114,50 €	1,20 €	10,00 €	

*Volume dans la limite des stocks disponibles

Mise à disposition de moyens de collecte pour les Évènementiels			
Type de bac	Forfait par bac (collecte et le traitement)	Forfait par évènementiel (livraison et le nettoyage)	
BAC 2 ROUES	BAC OM 80L	4,00 €	Cas 1: Bac(s) livrés et récupérés par la CCLL sur le lieu de la manifestation= 25€ Cas 2: organisateur retire et rapporte le(s) Bac(s) à la CCLL= 0€ Cas 3: utilisation du stock de bac(s) "événements" pucé(s) sur la commune= 0€
	BAC OM 140L	6,50 €	
	BAC OM 240L	11,10 €	
	BAC OM 360L	17,00 €	
	BAC RECYCLABLES 240L	gratuit si bien trié (sinon prix du bac OM 240L)	
	BAC RECYCLABLES 360L	gratuit si bien trié (sinon prix du bac OM 360L)	
BAC 4 ROUES	BAC OM 770L	36,50 €	
	BAC RECYCLABLES 660L	gratuit si bien trié (sinon prix du bac OM 660L)	
Type de benne	Forfait pour la collecte et le traitement	Forfait journalier de location de la benne	
Benne 30M3 mixte OM / RECYCLABLES	262 €	110 €	
Sacs Prépayés (forfait pour surplus de déchets)			
Type de sacs	Prix de vente unitaire d'un rouleau de sac prépayés		
1 rouleau de 25 sacs rouge OMR de 30L	31,40 €		
1 rouleau de 20 sacs rouge OMR de 100L	82,40 €		
1 rouleau de 25 sacs jaunes RECYCLABLES de 50L	GRATUIT		
1 rouleau de 20 sacs jaunes RECYCLABLES de 100L	GRATUIT		
Mise à disposition et maintenance des moyens de collecte			
Changement de volume de bac ou d'équipement de collecte	Frais d'échange pour un bac gris OMR ou bac jaune DMR		
Nouvel occupant avec composition de foyer différente	GRATUIT		
Changement de composition de foyer (naissance, décès, départ du foyer...)	GRATUIT sur présentation de justificatif		
Frais pour délivrance d'un nouveau moyen de collecte (suite à perte, vol ou casse non due à une usure normale ou en cas de non restitution lors d'un départ de la CCLL)	Prix unitaire		
Carte/Porte-clef d'accès aux PAV	20 € (retrait obligatoire du système à la CCLL pôle Ornans)		
Bac 2 roues	40 €		
Bac 4 roues	200 €		
Serrure gravitaire (fourniture et installation)	40 €		
Composteur, aérateur et bioseau	Prix de vente unitaire		
1 composteur bois 570L (bioseau fourni + livraison)	40,00 €		
1 composteur bois 300L (bioseau fourni + livraison)	30,00 €		
1 lombricomposteur (livraison)	52,00 €		
1 aérateur de compost	15,00 €		
1 bioseau	2,00 €		
Broyeur à végétaux (communes)	Tarif Unitaire		
Part fixe	50 €		
Part horaire	30 €		
Tarif spécifique aux Campings, Parcs d'attraction et activités de loisirs saisonnières	Tarif unitaire		
Forfait annuel par site	65,50 €		
Prix unitaire d'une levée	BAC GRIS OM 240 LITRES	13,30 €	
	BAC Gris OM 360 LITRES	20,40 €	
	BAC Gris OM 660 LITRES*	37,60 €	
	BAC Gris OM 770 LITRES	43,90 €	
	BAC Gris OM 1000 LITRES*	56,45 €	

*Volume dans la limite des stocks disponibles

Tarif spécifiques aux services techniques de la ville d'Ornans pour la mise à disposition et collecte d'une benne 30M3 destinée aux Ordures Ménagères Résiduelles Assimilées	Tarif unitaire
Forfait trimestriel	141,70 €
Rotation de la benne	185,30 €
Incinération du contenu de la benne (coût SYBERT TTC à la tonne TGAP incluse)	188,10 €



Communauté de Communes

Loue Lison

Pôle d'Ornans
7, rue Edouard Bastide
25290 Ornans
03 81 57 16 70

Pôle de Quingey
12, rue Calixte II 25440 Quingey
03 81 63 84 63

service.dechets@cclouelison.fr

www.cclouelison.fr